

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 JANVIER 2025
Délibération n° DE_2025_001

Le 06 janvier deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, en mairie de BOURDEAUX, sous la présidence de Monsieur DIDIER, Maire.

Présents : DIDIER Thierry, PEYSSON Catherine, BELLE Michaël, BRUN Mireille, DESSUS Jean-François, ARNEPHY Delphine, BOMPARD Jocelyne, LEYMAN Robert, SIMOND Bruno, TERROT Stéphanie et VANDERNOOT Noémie.

Absents excusés : HERMANT Marie-Odile (pouvoir à DESSUS Jean-François), MASNATA Mallaury (pouvoir à LEYMAN Robert), TURC Jack (pouvoir à BOMPARD Jocelyne).

Secrétaire : LEYMAN Robert

OBJET : Territoire d'Energie Drôme. Renforcement du réseau (100% SDED). Approbation du projet.

Le Maire expose qu'à sa demande, le Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : Electrification

Renforcement du réseau BT à partir du poste COLOMBIER

Dépense prévisionnelle HT

141 095.77€

Dont frais de gestion

6718.85€

Plan de financement prévisionnel :

Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme

141 095.77€

Participation communale

Néant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE le projet établi par le syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Energie Drôme et ENEDIS.

APPROUVE le plan de financement ci-dessus détaillé.

DONNE tout pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
T. DIDIER

